

SESSION 2023
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
TECHNICIEN D'USINAGE

Épreuve E11 - Analyse et exploitation de données techniques

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient 3

C11	Analyser des données fonctionnelles et des données de définition d'un ensemble, d'une pièce, d'un composant
C24	Établir un mode opératoire de contrôle

L'ÉPREUVE EST CONSTITUÉE DES DOSSIERS SUIVANTS :

- ☞ **DOSSIER TECHNIQUE : DT1 à DT10**
- ☞ **DOSSIER RÉPONSES : DR1 à DR8**

Nota : toutes les modifications informatiques seront sauvegardées dans le dossier Sauvegarde candidat sauf les documents liés à l'utilisation des logiciels.

AUCUN DOCUMENT AUTORISÉ

*L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.*

LES DOCUMENTS À RENDRE SERONT AGRAFÉS À LA FIN DE L'ÉPREUVE DANS UNE COPIE DOUBLE D'EXAMEN ANONYMÉE.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'USINAGE	SUJET	SESSION 2023
Épreuve : U11 – Analyse et exploitation de données techniques	2306 TU ST 11 1	Page : 1/1